

Intercommunalités de France et le Medef s'unissent pour le développement économique dans les territoires

Publié le 4 septembre 2025

Le 27 août, à l'occasion de la 7e édition de la Rencontre des entrepreneurs de France au Stade Roland-Garros à Paris, Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, et Patrick Martin, président du Medef, ont signé un accord de partenariat inédit entre les deux organisations.

Dans un contexte national et international marqué par une grande incertitude politique et économique, les intercommunalités et les entreprises demeurent un gage de stabilité. Elles jouent un rôle essentiel dans l'attractivité des territoires et constituent des interlocuteurs de confiance.

Les deux organisations partagent une ambition commune : favoriser le développement économique des territoires. Au titre de la compétence "développement économique" des intercommunalités, leurs présidentes et présidents sont les premiers interlocuteurs de proximité pour les entreprises en matière de foncier et d'immobilier. De son côté, le Medef, avec 119 organisations territoriales en France hexagonale et dans les outre-mer, représente plus de 240 000 entreprises adhérentes, dont une majorité de TPE-PME. Il est au plus près des réalités locales et contribue pleinement au dynamisme économique des territoires.

Cette convention de partenariat vise à renforcer les synergies entre les intercommunalités et les entreprises et à multiplier les coopérations tant au niveau national que local. Elle permettra également de mener des travaux communs sur les grands enjeux liés au développement économique local : emploi et compétences, attractivité des métiers et des territoires, fiscalité, adaptation au changement économique et transition écologique, logement et mobilités.